

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

14 AVRIL 1871.

Cinq ou six cents gendarmes retranchés dans un parc crénelé, à Neuilly, repoussent une masse de fédérés qui les assiègent. Ils n'ont avec eux qu'une mitrailleuse et un canon. Autour du mur d'enceinte gisent un grand nombre de gardes nationaux tués ou blessés.

Un délégué de la Commune, à la tête d'une compagnie du 223^e bataillon, envahit l'hôtel de M. Thiers. L'argenterie, les papiers, les meubles, les objets d'art, tout est enlevé et placé sous séquestre.

M. Chaudey, rédacteur du *Siècle*, arrêté aujourd'hui même dans les bureaux du journal, est envoyé à Mazas et mis au secret. On l'accuse d'avoir ordonné le feu, le 22 janvier, à l'Hôtel-de-Ville. On arrête M. le curé de Saint-Roch et deux de ses vicaires. Protestation énergique dans la rue Saint-Honoré. Perquisition chez les frères Pereire, banquiers. On enlève tout le vin en bouteilles qui se trouve dans les caves.

Envahissement de l'église Saint-Eloi au faubourg Saint-Antoine. M. Denys, le curé, échappe aux gardes nationaux.

Le citoyen Gaillard père est chargé de l'organisation des barricades. On donne au citoyen Ch. Lullier le commandement des canonniers de la Seine.

Dans deux jours auront lieu des élections complémentaires à la Commune.

Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans votre numéro du 40 avril, un avertissement à l'*Union de l'Ouest* à propos de la présidence du comité des Vieux Catholiques à Paris. En signalant à ce journal le danger de la voie glissante dans laquelle il s'est engagé, vous ne saviez pas peut-être que M. Wallon est un de ses plus anciens et intimes amis.

L'*Union de l'Ouest* est une feuille sérieuse, loyale, je ne doute pas que cet exemple lui fasse une vive impression. Permettez-moi cependant de vous en citer un autre que vous pourrez lui offrir pour achever de la désillusionner.

C'était à l'époque où le *Syllabus* venait de condamner les espérances d'union entre le catholicisme et le libéralisme de l'esprit moderne.

« — Eh bien ! dit un prêtre à un libéral chrétien, le Saint-Père a parlé ; la question est nettement tranchée. Il n'est plus permis d'hésiter, et puisque l'Église s'est prononcée, nous ne pouvons pas reconnaître d'autre guide.

» — Pardon, monsieur, nous avons les principes de 89 !... » Cette réponse parfaitement historique est celle d'un homme marquant dans le parti libéral et sincèrement chrétien.

Vous voyez, monsieur le Rédacteur, où peut conduire ce faux libéralisme de l'esprit moderne. Pour lui, le Christ a vieilli, il lui en faut un autre, et cet autre est 89. Mais pourquoi, prenant un Christ nouveau, ces libéraux se nomment-ils eux-mêmes Vieux Catholiques, dernier terme de leur révolte ? C'est que 89 est le revêtement nouveau du non serviam (je ne me soumettrai pas) de l'ange rebelle....

Agréé, etc.,

UN DE VOS ABONNÉS.

SAUMUR

13 AVRIL.

M. Thiers ne croit pas, et parce qu'il ne croit pas, il ne voit pas.

Si quelque chose peut à cet égard lui ouvrir les yeux, du moins les yeux matériels, c'est la résistance des catholiques. Qu'il rencontre partout l'obstacle : alors il verra comme les aveugles, par le toucher. Il s'imposera l'attente inoffensive ; il pourra ne pas essayer de faire un pas de plus vers l'Italie, où le porte l'habitude révolutionnaire de sa pensée. Nous devons ce mince avantage à sa prudence de vieillard.

Quand il était jeune, l'obstacle politique ne se trouvait pas assez fort, il travailla pour le renverser et il y pratiqua les brèches par où la Révolution a pénétré si avant. Cet ennemi du bonapartisme a le premier battu les murs de Rome ; cet ennemi de la Commune révolutionnaire a travaillé pour la Révolution plus efficacement que M. Duruy et que M. Blanqui. Encore une fois, il ne voit pas que Jésus-Christ est Dieu. Dès lors, que peut-il mettre au service de Rome et de la société ? Un sentiment machiavélique de l'ordre, impuissant en lui-même comme partout contre l'instinct raisonné et l'ascendant supérieur de la Révolution.

Il résulte de ce qu'on peut dire en faveur de M. Thiers sans vouloir méconnaître ses fautes, comme de ce que l'on peut dire contre lui sans méconnaître ses qualités, que les catholiques ne doivent point l'écouter lorsqu'il s'agit des affaires de la religion, parce qu'en vérité, avec la meilleure volonté du monde, M. Thiers alors nésait de quoi il s'agit. C'est un aveugle qui raisonne des couleurs et un bronze qui disserte des sentiments. Il est incompetent. Il ignore ce qu'il

ya là-dessous, et doute même qu'il y ait quelque chose.

Il ne faut écouter ni lui ni ceux qui le suivent, et qui s'abusent comme il est abusé. Il faut écouter et suivre le Pape. C'est Moïse qui sait où et quand et comment Israël pressé d'ennemis franchira la mer.

Les réflexions qui précèdent ne sont pas de nous. Elles sont d'un maître que l'*Union de l'Ouest* reconnaîtra sans peine, et nous la mettons au défi de trouver un argument valable contre cette logique puissante qui l'écrase.

Ce journal égaré dans une si fâcheuse doctrine, et qui égare avec lui ce malheureux pays de l'Anjou, si loyal et si chrétien, s'empare d'une citation du *Courrier des Alpes* et imprime, d'après ce journal, que « les paroles récemment prononcées à la tribune par M^{rs} Dupanloup, au sujet des pétitions en faveur du Pape, avaient été convenues dès la veille entre lui et M^{rs} Chigi, nonce de Sa Sainteté. »

Or, l'*Univers* donne un démenti formel au *Courrier des Alpes* par cette raison péremptoire que la veille du jour où a parlé M^{rs} Dupanloup, S. Exc. M^{rs} Chigi se trouvait à Rome.

Nous espérons que l'*Union de l'Ouest* s'empressera de désavouer cette fausse nouvelle, et ne laissera pas ses lecteurs dans une persuasion contraire à la vérité.

Le gros morceau du jour, c'est la harangue du citoyen Gambetta à Angers.

Neuf colonnes et demie de la *République française* !

Excusez du peu, comme disait Rossini. L'*Aigle de mots* a voulu prouver, en parlant plus longtemps que jamais, qu'il n'a-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

HISTOIRE D'UNE JEUNE FILLE

ET D'UN ROSIER.

(Suite.)

IV

Tout-à-coup une autre fenêtre s'ouvre au-dessous de la chambre occupée par l'ouvrière.

Un homme apparaît, le bras en écharpe, couché mollement dans un fauteuil et tenant une cigarette de la main qui lui reste libre. Il m'envoie des bouffées ironiques, je distingue son dédaigneux sourire...

C'est M. de Frazierès.

— Je suis à toi, cria-t-il avec fougue. Tu ne te battras plus, c'est possible ; mais nous aurons, en présence de Marie, une explication qui ne sera pas à ton honneur.

Et je descendis, les membres frémissants, la tête en feu.

Parvenu sous le vestibule de la maison qu'habitait l'ouvrière, je rencontrai un obstacle que j'aurais dû prévoir. La concierge avait quitté la chambre de Marie et se tenait debout devant les premières marches de l'escalier.

— En m'apercevant, elle cria :

— Hé, Lambert ! notre homme, arrive un peu ?...

Un abominable personnage sortit de sa loge. Il avait les reins sanglés par un épais tablier de cuir, et portait un vieux bonnet de loutre qui lui donnait une mine féroce. Ses bras nus et son visage étaient noircis d'une façon repoussante ; il tenait une botte

à demi-ressemelée, qu'il agita vers moi avec menace.

— On a votre signalement, me dit-il, vous n'entrerez pas.

Et l'odieux couple me poussa brutalement dehors.

La foule commençait à s'amasser. J'entendais des commentaires, des murmures, des éclats de rire ; mes oreilles tintaient, mes yeux égarés ne distinguaient plus rien. Au lieu de rentrer chez moi, je descendis du côté de la Seine.

Une pluie d'orage tomba.

Je ne sentais point l'averse qui pénétrait mes habits et glaçait mes membres. Le vent emporta mon chapeau ; je continuai de courir le long du fleuve, la tête nue, les cheveux ruisselants.

On me trouva, le soir, sur la berge, sans connaissance, avec une fièvre aiguë qui me mit à deux doigts du tombeau.

Grâce à une constitution robuste, je triomphai du mal.

Mon médecin était venu me soigner. Il ne m'avait quitté, pendant tout le cours de la fièvre, que pour prendre le chemin de fer en toute hâte, visiter à Paris ses autres malades, et revenir plus rapidement encore.

Quand je repris l'usage de mes sens, le brave homme se trouvait à mon chevet.

— C'est vous, docteur, murmurai-je. Où suis-je ?... Comment êtes-vous là ?... J'ai donc été bien malade ?

— Oui, répondit-il. Toutefois vous allez mieux, beaucoup mieux. Je vous sauverai, si la raison prend le dessus et si vous avez le courage de chasser des idées dangereuses. Il faut me le promettre.

— Marie !... pauvre Marie !...

— Justement, voilà ce que vous n'avez que trop répété depuis neuf jours : « Marie ! pauvre Marie ! »

— Ah ! je suis bien malheureux, docteur !

— Pleurez, me dit-il, pleurez, cela soulage. J'ai vu de grandes maladies emportées ou prévenues par un rhum de cerveau.

— Y a-t-il de l'inconvénient à ouvrir la fenêtre, docteur ?

— Non, la température est douce, un peu d'air vous fera du bien.

— Quel beau temps, docteur ! Comme le ciel est pur ! Je me sens déjà renaître. Il me semble que j'aurais la force de quitter mon lit et d'aller faire un tour sur le balcon.

— Gardez-vous-en bien ! s'écria-t-il.

— Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de vous désobéir. Dites-moi, docteur... sur la fenêtre de la maison, à gauche, apercevez-vous un rosier ?

— Oui, je l'aperçois.

— Il est bien fleuri, n'est-ce pas, docteur ?

— Non... Toutes les roses sont fanées, au contraire. La personne à qui cet arbuste appartient le soigne mal. On ne l'a point arrosé depuis longtemps, et les rayons du soleil en jaunissent la verdure.

— Hélas ! elle ne le soigne plus ! murmurai-je si bas que le docteur ne put m'entendre. Infortunée jeune fille !

— D'ici vous avez une vue charmante.

— Hélas ! hélas ! répétai-je avec un douloureux soupir.

— Qu'y a-t-il ? Vous sentez-vous plus souffrant ?

— Oh ! ceux qui soutiennent que l'homme est un animal raisonnable ne le sont guère eux-mêmes, docteur !

— Voyons, calmez-vous, mon ami, le délire vous

reprënd.

— J'ai donc eu le délire ?... Oui, je me souviens... Il est tout simple que j'aie succombé à d'aussi poignantes angoisses. Pauvre Marie ! si pieuse, si candide, et maintenant... Mais regardez un peu à la fenêtre au-dessous... Il doit être là ?...

— Qui donc ?

— Lui !... Oh ! cet homme ! cet homme !

Et je retombai sur mon lit, frissonnant, les tempes ruisselantes d'une sueur glacée.

Ma convalescence fut longue et difficile. Enfin arriva le jour où on me permit de me lever. Le docteur me conduisit sur le balcon, et j'aperçus l'arbuste, dont les branches arides se balançaient tristement. Une feuille, une seule, mais décolorée, mais flétrie, s'agitait encore à l'extrémité de la tige. Le vent semblait avoir attendu ce moment pour la détacher.

Je la vis tourbillonner et descendre. Un souffle l'enlevait au ciel, un autre souffle la poussait vers la terre. Je suivais d'un œil morne ce dernier débris de mon rêve.

La feuille voltigeait à la hauteur du vestibule, où mes efforts pour sauver Marie avaient été si cruellement repoussés.

— Qu'ai-je vu ?... Miséricorde du ciel !... Là, sous ce vestibule, des tentures funèbres, un cercueil !

— Oui, dit tranquillement le docteur, une jeune fille, je crois, qui n'a pu survivre à son abandon.

En même temps la dernière feuille du rosier s'abattait sur le drap mortuaire.

PAUL AUBRY.

FIN.

vait pas volé (ils sont si honnêtes, ces radicaux!) le joli sobriquet que lui décernait l'autre jour l'ami Gygès dans *Paris-Journal*.

Tous les journaux, sevrés complètement de nouvelles à l'heure qu'il est, reproduisent ce discours. Voilà justement ce qu'espérait le charlatan politique. Sa popularité de mauvais aloi ne peut que gagner au mépris même qu'on lui témoigne et à l'indignation qu'il provoque. Il le sait bien.

Que l'exemple de la ville d'Angers, qui a laissé faire, profite aux autres villes où le saltimbanque de la démagogie s'aviserait de dresser ses tréteaux.

Gambetta-Coclès n'a pas plus le droit de colporter chez vous ses discours et de déposer dans vos murs ses doctrines révolutionnaires, que les communeux n'ont le droit d'enduire vos maisons de pétrole.

Le comité des *Cercles catholiques d'ouvriers*, dont il a été plusieurs fois question, vient de donner une preuve de son existence et de sa vitalité.

Dimanche dernier, 7 avril, un cercle a été ouvert, rue Levert, 11, à Belleville.

L'énoncé de ce simple fait montre suffisamment les résultats obtenus par des hommes de foi, qui ne reculent pas devant la tâche de faire honorer le nom chrétien dans la citadelle même de la révolution.

Les conférences de Notre-Dame de Paris ont été terminées cette année comme d'habitude le dimanche des Rameaux. Mais, à l'issue du sermon, le R. P. Montsabré, au milieu de l'émotion causée par la magnifique péroraison de son discours, a annoncé à ses auditeurs qu'il prêcherait dans l'église de Notre-Dame, le dimanche 14 avril (c'est-à-dire demain deuxième dimanche après Pâques), une conférence spéciale ayant pour but de faire connaître et de recommander aux fidèles l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus pour la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de la France.

Il ne s'agit ici, ni d'une œuvre ordinaire, ni d'une fondation ordinaire, mais d'un grand acte public de foi, de piété et de pénitence, destiné peut-être à commencer la régénération de notre patrie, et nous devons tous nous y associer par nos vœux et nos prières.

M^r l'archevêque de Paris a daigné promettre de présider cette réunion, qui aura lieu, comme les précédentes, à une heure précise.

Encore les pétitions catholiques.

Depuis le jour où l'Assemblée nationale a paru ne vouloir répondre que par le dédain au cri de plus de cent mille catholiques se levant pour protester en faveur des droits du Souverain-Pontife et de la France, un silence glacial semble se faire sur cette question dans les régions politiques. Les voix si nobles et si courageuses qui se sont élevées pour demeurer les témoins de la justice, du droit et de l'honneur, ne doivent pas rester sans écho. N'appartient-il pas aujourd'hui aux plus humbles et aux plus petits, aussi bien qu'aux maîtres de la parole, de se lever pour faire éclater et la sainteté de la cause abandonnée et la souveraine injure faite à notre patrie qui semble ne plus pouvoir parler pour affirmer sa foi, son histoire et son ancienne grandeur?

Déjà cependant l'éminent évêque de Versailles vient de faire entendre des paroles qui sont un soulagement pour la conscience publique et presque une consolation dans nos jours d'abaissement, si elles n'étaient en même temps un sujet d'effroi!

Mystère! dit le vénérable prélat: parole qui révèle tout le monde supérieur et la souveraine puissance de Celui qui gouverne tout. Mystère! mot terrible, si l'on vient à penser à la non moins souveraine justice de Celui qui jugera chacun selon ses œuvres.

C'est en vain que l'on voudrait dégager la responsabilité de l'Assemblée en rejetant la

faute sur l'universalité de la nation française, et faire peser sur toutes les classes sociales le malheureux abandon de la cause du Pape.

« Dieu nous manque, s'écriait un de nos députés; Dieu nous manque dans les conseils comme dans les résolutions. Peu d'hommes voient la lumière, moins encore ont le courage de la suivre. Et de qui donc est-ce la faute? »

» Ne l'imputons ni aux individus, ni aux gouvernements seuls, elle est le fait de tous, dans tous les rangs et à tous les degrés: elle est celle de la société entière, qui, de son chef jusqu'au dernier de ses membres, voit à peine le bien qu'il faut faire, aime ce bien plus faiblement encore et surtout manque de courage pour oser l'entreprendre. »

Cependant, à chacun selon ses œuvres. Dieu nous manque dans notre vie sociale, c'est vrai! mais aussi n'est-ce pas nous qui avons manqué les premiers à Dieu et qui lui manquons encore en abandonnant lâchement le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre?

Le peuple catholique a fait ce qu'il a pu. Après avoir donné ses fils pour la défense du trône pontifical, il a signé de son nom ses justes doléances contre l'iniquité triomphante et donné de son argent pour la royale misère de Pie IX. Il prie, il répand devant Dieu sa douleur et s'efforce d'apaiser sa justice. Il demande, hélas, que la main divine vienne guérir les plaies de la pauvre France, et, perdant tout espoir dans les habiletés politiques, il supplie le Ciel de susciter un sauveur!

Le pauvre peuple chrétien, dans l'effroyable tourmente qui menace d'engloutir notre patrie, s'était tourné vers les hommes qui semblaient avoir gardé le dépôt deux fois sacré de la foi et du patriotisme.

La célèbre majorité monarchique et religieuse de Bordeaux devait le représenter. Assurément ce n'était pas pour reconnaître le droit de l'envahisseur de Rome, le dépouillement total du Pape, et finalement pour envoyer M. Fournier à Rome. Il y avait certainement dans le choix des députés élus la trace évidente d'une réaction générale contre la politique impériale et ses trahisons à l'égard du Pape; réaction certaine, vraiment française et vraiment catholique. Comment la majorité a-t-elle compris son mandat, comment en a-t-elle usé relativement au Pape, père saint et vénéré, Pontife et Docteur suprême des catholiques?

A chacun selon ses œuvres. Nous avons envoyé des hommes chargés de parler pour nous, qu'ont-ils dit?

Nous leur avons adressé des vœux légitimes, pressants, clairs et néanmoins pacifiques. Comment les ont-ils accueillis? qu'en ont-ils fait?

Et si c'est encore notre faute ou la faute de la société tout entière de « son chef, jusqu'au dernier de ses membres, » à quel degré de la hiérarchie sociale faut-il s'adresser pour obtenir le redressement de nos griefs et le salut de notre honneur?

Question pleine de tristesse, profonde humiliation! Oh! combien, en durant, la Révolution laisse apparaître le mensonge et la vanité des immortelles conquêtes de 89! Droit de pétition, respect des traités, honneur national, fidélité à la foi de nos pères, tout cela vient d'être poliment éconduit par une assemblée nationale française sous prétexte d'inopportunité! Et nous ne pouvons pas même dire, comme nos pères: Ah! si le roi le savait!

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très-distinguée et de ma haute estime.

VITAL BRESSON.

LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE

sur les

PÉTITIONS EN FAVEUR DU SAINT-SIÈGE.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Cambrai :

L'Assemblée, qui avait écarté, par une majorité de surprise, la discussion sur les pétitions en faveur du Saint-Siège, vient de l'ajourner indéfiniment cette fois par un vote presque unanime. Tel est le résultat de l'intervention de M^r Dupanloup; et ce qui paraît étrange, c'est que le prélat, qu'il eût ou non prévu ce résultat, n'a rien fait pour le prévenir.

Tout se réduit donc à un lamentable aveu d'impuissance. La France est impuissante, non pas à rétablir par les armes le Saint-Père sur son trône: personne n'y songe à l'heure présente. Elle est impuissante, non pas à imposer le respect de la convention de septembre, qui engageait la parole de l'Italie. La France est impuissante à confesser le Droit, le Droit imprescriptible du Saint-Siège!

L'affirmation du Droit, importune à l'usurpateur, déplairait à la Prusse, qui couvre de sa protection l'injustice triomphante; et la politique dès lors commande le silence. C'est-à-dire, que non-seulement nos provinces sont asservies, mais qu'on prétend tenir nos âmes captives, en arrêtant sur nos lèvres par intimidation l'expression de nos sentiments les plus légitimes. Eh bien! que l'Assemblée s'y résigne; que la France officielle y consente, Catholiques, nous n'avons rien fait pour préparer une servitude aussi dégradante, et nous ne l'accepterons jamais.

Saint Louis captif, sans nul souci du fer qui menaçait sa poitrine, répondait au sultan vainqueur, qui voulait être armé chevalier: « Fais-toi chrétien; je te ferai chevalier. » Où sont maintenant les chefs d'État de la trempe de saint Louis? Où est la France très-chrétienne?

Le vote de l'Assemblée, qui n'est, à aucun degré, un vote d'hostilité et de malveillance, est un vote de peur. Nous ne faisons pas à nos députés l'injure de les croire, chacun en particulier, accessibles à ce sentiment méprisable; mais pourquoi, réunis pour représenter la France, ne craignent-ils pas de nous l'attribuer?

Nous leur demandons de ne compromettre le pays dans aucune aventure où notre honneur ne serait pas engagé. Mais nous ne leur avons point donné mandat de sacrifier notre dignité aux yeux de l'Europe, et de nous ravir ainsi notre dernière ressource. Rien n'est perdu, quand tout est perdu; fors l'honneur; mais, avec l'honneur, tout croule, et la chute est sans remède!

Faits et propos du jour.

La commission de révision des grades a terminé ses travaux; entre autres découvertes bizarres sur les nominations que signait à tort et à travers Gambetta-Coclès, le farouche dictateur, elle a trouvé celle d'un cirque forain tout entier dont les acteurs offraient un spécimen des différents grades, depuis celui de lieutenant jusqu'à celui de colonel.

Voici l'histoire que l'on raconte à ce sujet.

Un jour, Gambetta reçut la visite d'un homme bien bâti, porteur de longues moustaches, qui venait lui demander un grade dans l'armée.

— Où avez-vous servi? demande le dictateur.

— Dans plusieurs cirques; c'est moi qui remplis le rôle de Masséna, l'enfant chéri de la victoire.

— Très-bien! je vous nomme colonel.

Le lendemain, nouvelle visite; c'était un camarade de Masséna, qui, ayant toujours joué les Kléber, demandait au moins les épaulettes de capitaine.

Et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le cirque fût casé.

Le dernier pourtant eut moins de chance que les autres.

— Je joue les Gobert, dit-il, c'est moi qui fais le petit-caporal.

— Ah! vous jouez les Napoléon? s'écria Gambetta, qu'on le mette en prison.

Et le malheureux acteur resta sous les verrous jusqu'à l'armistice.

Dans le menu du dîner offert lundi soir par le Président de la République, nous voyons figurer *des perdreaux en chaud-froid*.

Des perdreaux?

La chasse est cependant fermée.

Voilà le Président de la République compromis par Potel et Chabot!

Parmi les personnages qui assistaient avant-hier à la soirée de l'Élysée, on remarquait un homme de quarante-cinq ans environ, coiffé à la chinoise, orné de grosses moustaches, un peu fort et décoré.

Il ne quittait pas le Président de la République et le suivait comme son ombre.

De temps en temps, M. Thiers lui disait quelques mots aimables, et le monsieur décoré faisait alors complètement l'effet de ces vieux gentilshommes qui se disaient avec tant de componction:

— Le roy m'a parlé!

Le monsieur décoré était M. H. Vrignault, rédacteur en chef du *Bien public*.

Il paraît qu'au fond de sa prison M. Mottu continue à s'occuper énormément de politique, et surtout de sa succession au conseil municipal. Il a recommandé, nous dit-on, à M. Yves Guyot, qui dirige actuellement le *Radical*, de patronner, par tous les moyens possibles, la candidature de M. Courbet.

M. Courbet a, nous assure-t-on, demandé l'autorisation de voir M. Mottu; mais cette autorisation lui a été refusée.

Les seules personnes qui aient pu le voir, jusqu'ici, sont: son avocat, son fils et M. Yves Guyot.

Quelque chose d'inouï, d'incroyable, d'abracadabrante vient de se produire!

Jamais l'imprévu ne nous avait ménagé plus plaisante surprise:

Le *Siècle* de ce matin, — vous avez bien lu, le *Siècle*! — le *Siècle* reproche au *Journal des Débats* de ne pas écrire en français!

Je cite textuellement:

« Le *Journal des Débats*, avec mélancolie, non sans quelques fautes de français, s'exprime en ces termes sur la note du *Journal officiel*, relative aux voyages de M. Thiers à Paris. »

Choisissez donc vos rédacteurs dans l'Académie pour être pris en flagrant délit de lèse-grammaire par l'organe des marchands de vins!

Il y a quelques jours, une dame mise avec élégance montait dans l'omnibus allant de la Madeleine à la Bastille, lorsqu'après avoir tiré de sa poche un porte-monnaie d'assez riche apparence et payé le conducteur, elle voulut s'installer convenablement sur la banquette. Elle cherchait donc à ramener vers elle sa robe d'une largeur des plus respectables et qui couvrait ses voisins à droite et à gauche.

— Votre robe ne me gêne nullement, dit la dame assise à côté d'elle.

La dame élégante remercia d'un signe et laissa flotter les nombreux plis de son vêtement.

Au bout de quelque temps, la dame, étant arrivée au terme de sa course, descendit. En cet instant, elle reconnut que son porte-monnaie avait disparu.

Ce tour adroit avait été exécuté par une complaisante voisine, fort élégante aussi. Elle avait passé sous les jupons de l'autre

dame une main furtive qui, armée d'un tranchant invisible, comme la lame d'un canif, sans doute, pratiquait une incision dans la poche, et, par cette ouverture, en retirait le porte-monnaie objet de sa convoitise.

L'opération se fit avec une dextérité telle, que la dame ne s'était aperçue de rien.

Le porte-monnaie contenait 200 fr. en billets et monnaie.

Le *Bulletin de la Société protectrice de l'Enfance*, numéro d'avril 1872, contient l'article suivant :

Une nourrice qui perd soixante-quatre nourrissons ! Est-ce possible ? nous écrit un de nos médecins inspecteurs, en nous annonçant une nourrice de sa circonscription qui vient d'enterrer son « soixante-quatrième » nourrisson. Et pourtant cela est, ajoute-t-il en nous donnant les nom et adresse de cette odieuse femme. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ses propres enfants, au nombre de quatre, sont très-bien portants, et que les enfants de ses filles, qu'elle a élevés aussi, sont tous bien venus.

On comprend que nous n'avons rien eu de plus pressé que de signaler un fait aussi monstrueux à M. le procureur de la République de l'arrondissement auquel appartient cette nourrice, Auxerre (Yonne).

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des résultats de l'enquête à laquelle va se livrer sans aucun doute cet honorable magistrat.

Toute une cueillette dans le jardin de Gygès.

Entre bohèmes :

— Qu'est-ce que tu ferais si tu trouvais un billet de mille francs ?

— J'offrirais deux cents francs de récompense honnête à celui qui l'aurait perdu.

Cham raconte, dans un de ses dessins du *Charivari*, avoir assisté au dialogue suivant entre un député en vacances armé d'un parapluie, et un électeur rural appuyé sur sa bêche :

— J'arrive de Versailles ! Dites-moi les besoins du pays.

— Pourriez-vous faire pleuvoir un peu pour les haricots ?

On sait être courtisan en Prusse.

A une des dernières réceptions, l'empereur Guillaume avise un de ses généraux, dont la femme est dans une position intéressante. Il va à lui.

— Eh bien, quand doit accoucher la générale ? demande l'empereur.

— Quand il plaira à Votre Majesté.

Un mot de propriétaire :

Un de ses locataires, exaspéré, lui déclare avec force gestes que sa cheminée fume, que ça ne peut pas durer comme ça, et, tout en argumentant, met le poing sous le nez de M. Vautour.

— Monsieur ! fait celui-ci avec terreur, est-ce que vous allez exiger une réparation... par les armes ?

— Il n'est pas étonnant, disait avant-hier un réactionnaire enragé, que les radicaux aient voté pour la continuation quand même de la guerre : c'était le vrai moyen de fonder la République.

— Comment cela ?

— Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple ; tous les monarchistes se faisaient tuer, tandis que les républicains ne mouraient qu'en paroles ; il est clair que si la guerre eût duré quelques mois de plus, il ne serait resté en France que des républicains.

— Vous aurez beau débâter contre Gambetta, vous n'empêcherez pas qu'il ne soit arrivé.

— Je crois bien ; il est même reparti.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

En attendant une réponse plus explicite au sujet de la double question de signature et de doctrine, nous prions l'*Union de l'Ouest* et ses chevaliers de l'alphabet de jeter un simple coup d'œil sur le titre de notre journal. Quand le nom du rédacteur en chef est imprimé là, tous les articles sont signés, messieurs, comprenez-vous ? — A bientôt.

Maître Gambetta exprime dans sa harangue la plus vive indignation contre les monarchistes qui se permettent de douter des garanties que la République offre à la propriété et à la religion. Il a évité avec soin de parler des hauts faits de la Commune. Son silence à cet égard nous autorise à ne pas faire une trop grande distinction entre sa République et celle des pétroleurs. C'est la canaille démagogique qui l'a élevé au pouvoir. C'est sur elle qu'il compte pour y revenir. (L'Etoile).

Dans son compte-rendu de la nuptiale gambettocratique, la *Republique française* glisse ce détail :

« Devant la maison où le banquet était préparé stationnait une foule nombreuse. Il est vrai qu'elle accueillit M. Gambetta aux cris de : Vive la République ! A cela se sont bornées les manifestations du dehors. »

Pourquoi ne dire les choses qu'à moitié ? Il y a eu, en effet, des cris poussés une fois, à l'arrivée de M. Gambetta ; mais à ces cris, l'écho a répondu par une bordée de sifflets. Et l'on n'a plus crié rien du tout. De part et d'autre, calme complet et nulle manifestation au dehors, voilà la vérité.

(Union de l'Ouest.)

Un journal démagogique du cru, donne aux articles-théâtre une très-large part dans ses colonnes.

Il se permet parfois des critiques fort amusantes.

Nous en avons remarqué une, qui a trait à une pièce d'Alexandre Dumas fils, et nous avons grande envie de l'envoyer au célèbre écrivain dramatique pour l'aider à se désopiler la rate.

Florian nous raconte en ses fables qu'un gros perroquet gris, habitant d'un bocage, s'érigeait en juge souverain de ses co-locataires. A son avis, le rossignol chantait faux, la fauvette était enrôlée, et le pinçon lançait des notes à lui écorcher le tympan.

Les oiseaux, ainsi critiqués, le suppliaient de leur donner une leçon de musique.

Il devait être passé maître dans cet art, et pouvait très-facilement sans doute indiquer les fautes et régler les dissonances.

Le gros perroquet gris se gratta l'oreille, et répondit, non sans quelque embarras :

Messieurs, je siffle bien, mais je ne chante pas.

Le 15 novembre de l'année dernière, il a été procédé à Angers, à une vente d'animaux reproducteurs de race Durham et croisements Durham, sous le patronage et la direction de la Société industrielle d'Angers et du département.

Cette vente avait pour but de répandre et de propager cette excellente race de bestiaux ; elle a produit d'heureux résultats et

attiré à Angers un certain nombre de propriétaires du département et des départements limitrophes, de la Mayenne et de la Sarthe surtout.

La Société industrielle et agricole organise de nouveau une vente semblable, et pour cela elle fait appel à tous les propriétaires et éleveurs du département ; elle s'adresse en outre à tous ceux des départements voisins qui voudraient faire des achats à cette vente.

Il est remis comme garantie aux acheteurs un certificat visé et enregistré au secrétariat de la Société et constatant la généalogie des animaux.

La vente aura lieu cette année le 30 avril courant, le programme en sera prochainement publié.

Les propriétaires ou éleveurs du département qui voudraient présenter des animaux à la vente sont priés d'adresser le plus tôt possible à M. le président de la Société, leur demande et les notes relatives à la généalogie de leurs animaux.

Le 5 courant, un énorme bloc de pierre se détachait du côté nord d'une paroi de carrière à Trélazé.

Le sieur Boulet, qui travaillait dans le fond de cette carrière, a été grièvement blessé.

Depuis quelques jours, les maraudeurs exercent leur industrie sur les choux-fleurs. Ils en ont volé plus d'un cent à MM. Daburon et Sechet de Jallais.

Le 7, M. Dandy (Joseph), propriétaire à Cholet, parcourait une des rues de cette ville, monté dans son cabriolet avec son fils âgé de 12 ans. Le cheval qu'il conduisait s'étant emporté, il fit de grands efforts pour le maîtriser et lui conserver une bonne direction ; mais une des roues du cabriolet montant sur le trottoir, ceux qui étaient dedans furent lancés à terre et le cabriolet renversé.

Ces messieurs ont reçu dans cette chute de graves contusions.

On lit dans le *Journal de Loudun* :

Le jour de Pâques, a eu lieu, à Cubon un incendie qui a réduit en cendres une vaste et belle maison d'habitation appartenant à M^{me} veuve Delhumeau.

Le zèle des pompiers de la brigade de Mirebeau, accourus sur les lieux dès six heures du soir, n'ont abouti qu'à faire la part du feu, et à préserver d'une destruction certaine les bâtiments d'exploitation appartenant à la maison incendiée. Le feu s'était déclaré à trois heures et demie. On n'a à déplorer aucun accident, sauf la chute d'une pierre qui a légèrement blessé à la tête M. Dribault, lieutenant des pompiers.

Le sinistre paraît dû à l'imprudence. Une javelle, laissée tout allumée dans le foyer d'une cheminée, a atteint les chaises et les meubles placés à proximité de là, et le feu se sera communiqué au reste de la maison.

Les pertes sont évaluées à 20,000 fr., couvertes par une assurance.

M^{me} Delhumeau est parvenue, non sans de grands dangers, à sauver une somme de 900 fr. placée dans une armoire.

Lundi dernier, vers deux heures du soir, le feu s'est déclaré, commune de Chenehutteles-Tuffeaux, dans un taillis de quatre ans, appartenant au sieur Effray, Jacques, cultivateur.

De prompts secours sont arrivés de tous côtés et après une heure de travail on a été maître du feu ; cependant cet incendie s'est étendu sur une superficie de deux hectares environ.

La perte s'élève à 500 francs.

Tout porte à croire que ce sinistre est dû à l'imprudence d'un fumeur qui aura jeté sur le bord d'un chemin d'exploitation un cigare en feu ou une allumette non éteinte.

LES PROPHÉTIES

Croyez-vous aux prophéties ?...

Vous n'osez pas trop vous prononcer. Il y a prophéties et prophéties, vous dites-vous. Celles dont je veux parler sont populaires, et c'est peut-être le cas de dire : *vox populi vox Dei*, bien que le peuple ait grandement perdu l'habitude de parler la langue de Dieu.

Toutes annoncent la même chose : de grands maux suivis de bonheur ; la gloire après la honte ; le triomphe du droit après les plus coupables excès.

« Paris brûlé. » Espérons qu'il a suffisamment flambé ; cependant si vous êtes prudent n'y achetez pas de maisons.

« Le sang coulera » disaient-elles. Hélas ! il n'était que trop vrai. Elles en menacent encore le Midi ; qu'il se tienne pour averti, et nous aussi.

* *

Attention : les prophéties deviennent saisissantes, unanimes.

« Un prince qui monte à cheval à droite, un Roi qui n'est pas dans le pays, accourt : il se met à la tête des bons et défait les méchants, avec l'aide des princes de sa race. »

« Que celui-là qui lit entende : La fusion est dans les prophéties ; vous voyez qu'elle se fera, qu'elle est indubitable, écrite dans le livre de l'avenir, et sans compromis, sans concessions, sans manifeste, par la force des choses. Laissez passer la justice de Dieu !

Attendez seulement son heure : nous ne voyons point d'ici-bas le cadran de l'éternité.

Ne craignez rien pour le Roi au milieu de la bataille ; les prophéties nous garantissent sa vie et son triomphe. Il règne, et avec lui la justice ; les passions s'apaisent, les divisions cessent, la confiance renaît ; la France grande et prospère reprend son rang parmi les nations et atteint à un degré de gloire et de grandeur qu'elle ne connut jamais. Le grand monarque, partout victorieux, dicte la loi à l'Europe.

* *

De concert avec le plus grand Monarque, car les prophéties ne les séparent pas, le grand Pontife porte partout la bonne nouvelle, les peuples se convertissent en foule ; *unus pastor, unum ovile* ; la paix est rendue au monde.

* *

Vous avez lu cela, dans toutes les prophéties ; et cependant il en est parmi vous qui doutent encore ! Gens de peu de foi ! Et pourtant ce qui s'est déjà réalisé, ce que vous avez entendu, surtout ce que vous avez souffert devrait vous ouvrir les yeux et vous porter à croire.

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne rien voir, peuple ingrat !

Eh ! quoi, toujours les plus grandes merveilles
Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles ?

N'avez-vous pas vu passer la justice de Dieu ? N'avez-vous pas senti le vent de sa colère ? Vos premiers nés n'ont-ils pas été frappés, comme ceux des Egyptiens, par le glaive exterminateur ? Des fléaux vengeurs n'ont-ils pas atteint vos troupeaux, vos fourrages, vos récoltes, ainsi que les prophéties vous l'avaient prédit ? Ne voyez-vous pas, avec elles, les nouveaux orages qui se préparent, terribles, sanglants ? Et derrière la nue sombre, ne découvrez-vous pas l'arc-en-ciel, l'étoile miraculeuse ?

Craignez-vous qu'en de si grands troubles le Roi ne trouve pas d'armée.

Ouvrez cette fois les livres saints : voyez les Israélites vaincus, dispersés, découragés, envahis par un ennemi plus nombreux, plus habile et plus aguerri, les Prussiens de la Palestine. Une petite troupe leur reste et Dieu la trouve encore trop grande. La faim, la soif la tourmentent; elle rencontre un torrent, et l'Eternel dit à Gédéon de ne garder avec lui que ceux qui boiraient dans le creux de leur main, sans s'agenouiller, sans détacher leur casque pour puiser l'eau rénovatrice. Il ne s'en trouva que trois cents, et avec cette poignée d'hommes, Gédéon battit les Philistins et délivra sa patrie.

Pensez-vous que le grand monarque ne trouvera pas, comme les Philistins du dedans et du dehors, plus de trois cents hommes dévoués et déterminés? Il les trouvera.

Seuls, deux hommes restent debout au milieu des ruines morales de notre siècle. Quand tout fléchit, tout s'abaisse, tout se corrompt, tout s'effondre, deux caractères subsistent, entiers, intacts, plus grands que nature, comme deux colosses de granit pour en imposer aux pygmées de ce temps.

Dieu est avec eux, c'est assez.

SURSUM CORDA! (L'Etoile).

N'APPROCHEZ PAS DU BOURREAU.

Heindreich, dit *Paris-Journal*, avait deux aides qu'il affectionnait fort, et qui touchaient 4,500 fr. chacun, seulement.

Valets de bourreau! une dure profession qui ne vous pose pas dans le monde.

Le premier aide, Emile Grohot, celui qui prend le supplicé aux cheveux, fut d'abord exécuteur en chef à Chambéry, mais la province lui déplaisait. Il y avait eu des désagrèments.

Un jour, Emile Grohot, à qui l'on venait de livrer une pièce de vin, étant allé avec son vendeur au café, fut l'objet d'une scène qui le dégoûta du métier. A peine avait-il bu sa demi-tasse de café et son petit verre, que le

maître de l'établissement, prenant le flacon, les verres et la tasse, les brisa sur le sol devant son consommateur, qui sortit l'âme toute chavirée.

Songez qu'à Chambéry c'était à qui ne logerait pas le commissaire de police! A plus forte raison le bourreau!

Emile Grohot touchait 2,500 fr.; il renonça à la moitié de ses émoluments pour venir s'enterrer à Belleville, comme valet. Là, il vit, dans quel taudis! entre un gros terre-neuve, des pierrots, des tourterelles, des pigeons, des serins, et cultivate... Bacchus, oh! par exemple, sans respect humain...

Emile Grohot, domicilié rue Compans, avait trouvé tout d'abord de quoi s'occuper, indépendamment de ses fonctions d'aide du bourreau; il était entré dans un atelier, où il édifiait tout le monde par sa bonhomie et sa douceur: mais on le reconnut et il fallut déguerpir. Il se console chez le mastroquet, — plus humain, lui!

Le collègue de Grohot, le petit père Doublot, domicilié rue Fontaine-au-Roi, travaille avec sa femme, et dévide du coton; il était forgeron, mais maladif, rachitique, il s'est fait dévideur de coton, comme Clotho... l'une des Parques.

C'est le petit père Doublot qui apporte, le matin des exécutions, dans un cabas — le cabas de sa femme sans doute — les ciseaux et autres instruments de la toilette du condamné!...

La dernière fois que nous vîmes Heindreich, c'était... à Troppmann; le directeur de la Roquette, M. Laroche d'Oisy, fit les honneurs de cette veillée tragique qui précède le supplice à un petit nombre d'hommes de lettres et d'observateurs privilégiés, français et étrangers. Inutile de rappeler leurs noms.

C'était le 19 janvier 1870.

Un an après, jour pour jour, deux de ceux qui furent les hôtes du directeur de la prison de la Roquette dans la nuit que nous venons de rappeler, tombaient glorieusement atteints à Buzenval...

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

13 avril.

Judi a eu lieu le deuxième gala officiel à l'Élysée. — 45 couverts.

MENU

Potage Brunoise. — Bisque d'écrevisse.

Hors-d'œuvre chauds.

Croustade à la Dieppoise.

RELEVÉS

Turbot sauce Hollandaise et sauce Gênoise.

Filet aux champignons sauce madère.

ENTRÉES

Canneton à la financière.

Côtelettes d'agneaux aux pois nouveaux.

Caisses de foie gras à la Talleyrand.

Mayonnaise de homard.

Punch à la Ravenne.

ROTIS

Poularde truffée sauce Périgieux.

Patés de foie gras.

ENTREMETS

Asperges en branches.

Haricots verts de primeur.

Crème pompador à la vanille.

Abricotine glacée.

Gâteau ambroisiois.

DESSERT

Fromage glacé.

Vous croyez qu'il n'y a pas de quoi faire hausser les épaules à la France entière (???)

Le Président de la République était en habit noir et portait le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Pendant presque toute la soirée, assis sur le grand canapé du salon d'honneur, il a causé intimement en français avec lord Lyons, tandis qu'à quelques pas de là, Nazare-Agha avait une conversation en russe avec le prince Orloff.

M^{me} Thiers et M^{me} Dosne se tenaient également dans le salon.

La décoration intérieure de l'Élysée était la même qu'à la précédente réception. Le buffet — fréquemment visité — était tenu par M. Percheron.

A onze heures et demie, le Président de la République quittait l'Élysée et regagnait

Versailles; les dernières voitures emmenaient les derniers invités, et le palais rentrait dans le silence.

Demain samedi, dîner et réception consacrés à la finance et au commerce.

Londres, 12 avril.

O'Connor a été condamné pour avoir voulu effrayer la reine à un an de travaux forcés et à 20 coups de fouet.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Toutes les valeurs étrangères sont frappées par la nouvelle loi d'un timbre de 10 0/0 de la valeur nominale, soit 6 francs par obligation de 500 fr. On comprend quelle importante dépréciation va être la cause de l'application de la loi.

La promulgation de la loi est imminente; vendez de suite vos valeurs étrangères, vous rachèterez quand la baisse sera produite.

En adressant vos valeurs par lettres chargées, à l'Office du comptant, 1, rue Saint-Georges, à Paris, vous recevrez vos fonds par le retour du courrier, ou l'on en fera l'emploi que vous indiquerez. Nous vous conseillons d'acheter de la rente 3 0/0 ou 5 0/0, ou de placer vos fonds en report en attendant le nouvel emprunt. Office du comptant, 1, rue Saint-Georges, Paris.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION

(ANONYME)

Capital : 5,000,000 francs

Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Participation aux emprunts publics et émissions.

Prêts et avances sur titres, (Mêmes numéros conservés).

Paiement de tous coupons.

Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs.

Achat et vente de toutes valeurs en Banque.

Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel). Renseignements gratuits sur toutes valeurs françaises et étrangères.

Le Président du Conseil d'Administration,

N. LEFEBVRE-DURUFLÉ, G. O. *

Ancien ministre du Commerce.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55 65	»	15	»	»	»	»	915	»	»	1 25
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	79	»	»	»	»	»	»	316 25	»	»	13 50
4 % jouissance 22 septembre.	70 80	»	»	»	»	»	»	515	»	»	2 50
5 % Emprunt	88 50	»	10	»	»	»	»	940	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	427 50	2	50	»	»	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	216	»	1	»	»	»	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	377 50	1	25	»	»	»	»				
— 1865, 4 %	437	»	»	»	»	»	»				
— 1869, 3 % t. payé.	275	»	»	»	»	»	»				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	251	1	»	»	»	»	»				
— libéré	251	»	50	»	»	»	»				
Banque de France, j. juillet.	3777 55	2	50	»	»	»	»				
Comptoir d'escompte, j. août.	676 25	»	»	»	»	»	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	»	»	»	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	845	»	»	»	»	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	»	»	»	»	»				
Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	636 25	»	»	»	»	»	»				
Crédit Mobilier	415	»	»	»	»	»	»				
Crédit foncier d'Autriche	440	»	5	»	»	»	»				
Charentes, 400 fr. p. j. août.	440	»	5	»	»	»	»				
Est, jouissance nov.	510	»	2 50	»	»	»	»				
Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	885	»	»	»	»	»	»				
Midi, jouissance juillet.	620	»	7 50	»	»	»	»				
Nord, jouissance juillet.	990	»	»	»	»	»	»				
Orléans, jouissance octobre.	845	»	»	»	»	»	»				
Ouest, jouissance juillet, 65.	505	»	»	»	»	»	»				
Vendée, 250 fr. p. j. juill.	685	»	2 50	»	»	»	»				
Compagnie parisienne du Gaz.	685	»	2 50	»	»	»	»				
Société Immobilière, j. janv.	36 25	»	»	»	»	»	»				
C. gén. Transatlantique, j. juill.	250	»	»	»	»	»	»				
Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	316 25	»	»	»	»	»	»				
Crédit Mobilier esp., j. juillet.	515	»	»	»	»	»	»				
Société autrichienne, j. janv.	940	»	»	»	»	»	»				
OBLIGATIONS.											
Orléans	296	»	»	»	»	»	»				
Paris-Lyon-Méditerranée	289 50	»	»	»	»	»	»				
Est	283	»	»	»	»	»	»				
Nord	303	»	»	»	»	»	»				
Ouest	288	»	»	»	»	»	»				
Midi	289 50	»	»	»	»	»	»				
Deux-Charentes	281	»	»	»	»	»	»				
Vendée	250	»	»	»	»	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-posto.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-posto.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Premièrement

UNE JOLIE HABITATION

Nouvellement réparée
Sise commune de Dampierre, près l'église.

Cette maison comprend :

Au rez-de-chaussée : vestibule, salle à manger, salle de billard, cuisine, arrière-cuisine, salon, pièces en sous-sol.

Au premier étage : six chambres à coucher à cheminée, dont deux avec cabinets de toilette.

Au deuxième étage : pièce à cheminée servant de lingerie, vastes greniers.

Lieux à l'anglaise.

Servitudes : remise pour 4 voitures, écurie pour 5 chevaux, hangars, greniers à fourrages, 3 chambres de domestique.

Jardin d'agrément, clos de murs, autour de l'habitation.

Allée de tilleuls, pompe, jardin potager, puits et prairie.

Deuxièmement.

1° Une cave en roc avec pressoir, cuve cerclée en fer, autre cave à gauche de la précédente, fontaine commune à l'entrée de cette cave, courdoire au-devant de ces caves.

2° Quarante-six ares quatre centiares de vigne rouge, au canton des Ruettes.

3° Soixante-sept ares soixante-quatre centiares de vigne blanche, au même canton des Ruettes.

4° Douze ares quarante-neuf centiares de vigne rouge, aux Fauvettes.

5° Vingt-quatre ares huit centiares de vigne blanche, au canton de Gaudier.

6° Dix-huit ares soixante-dix-neuf centiares de vigne blanche, à l'Échallier.

7° Douze ares quarante-neuf centiares de vigne blanche, situés au canton du clos Marebeau.

Facilités de paiement.
S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (219)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME, de 15 ans environ, ayant déjà travaillé dans un bureau.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire.
Le mardi 30 avril 1872, à midi précis,

UNE MAISON, située à Saumur à l'angle de la rue de l'Ermitage et de la ruelle des Récollets, consistant en trois chambres à feu au rez-de-chaussée, trois chambres à feu au premier étage, grenier au-dessus dans lequel est un cabinet, écurie;

ET UN JARDIN, en deux parties séparées; le tout entouré de murs, d'une contenance de 5 ares 50 centiares; lieux d'aisances dans ledit jardin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (208)

Un enfant de 13 ans, muni de bons certificats, demande une place dans une maison, ou à la campagne.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER
DE SUITE,

A des conditions très-avantageuses,
Maison, avec son débit de vin tenu par M^{me} Vincent, à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 56; cour, hangar et écurie à 16 cases.

S'adresser à M. REGNARD, rue d'Orléans, ou M^e CLOUARD. (220)

A LOUER
PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. FORGE. (98)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (508)

LES FRÈRES M. MAHON,

des hopitaux de père en fils, depuis 1806. — Teigne, dartres, d. mangeai-sous, etc. Paris, rue du Havre, 7-Mardi, samedi, midi à 4 h. Tous les jours à 5 h. Cons. 10 fr. Eau, pom-made 1,25. — 2 fr. — 3 fr. pour soigner et conserver les cheveux; d'autres soins sont inutiles, souvent nuisibles. Guérison à forfait, par correspondance. Dépôt des préparations des Frères M. Mahon, à Angers, chez M. DELAGRAVE, pharm. Se méfier des contrefaçons. (97)

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.